



151, avenue de La Grande Côte

17420 Saint-Palais-sur-Mer

Email : [contact@camping-puitsdelauture.com](mailto:contact@camping-puitsdelauture.com)

Téléphone: +33 (0)5 46 23 20 31

## DEMANDE DE RESERVATION DE MOBIL-HOME - 2017

Merci de remplir cette demande de réservation et de nous la faire parvenir par email ou par courrier.

**Pour les horaires d'arrivées, de départs et d'ouverture de la réception, voir au verso.**

### MES COORDONNÉES :

1-NOM : ..... Prénom : ..... Né(e)le : .../.../....

Adresse .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél : ..... Port. : ..... E-mail : .....

### MON SÉJOUR :

**Arrivée le ..... / ..... / 2017 Départ le ..... / ..... / 2017**

Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants : ..... Nombre de véhicules : .....

Animal : CHIEN  Race : ..... CHAT

**Attention les animaux ne sont pas acceptés dans certains mobil-homes, merci de vérifier avant la réservation**

### PERSONNES PARTICIPANT AU SEJOUR :

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
2-	.....	.....	.....
3-	.....	.....	.....
4-	.....	.....	.....
5-	.....	.....	.....
6-	.....	.....	.....

**JE SOUHAITE RÉSERVER : (cocher les cases correspondant à votre demande)**

**J'ai contacté la réception, vérifié les disponibilités du mobil-home et posé une option .**

**UN MOBIL-HOME** 

Télévision (25€/semaine) selon disponibilité

#### GAMME GRAND CONFORT :

- Mobile home Louisiane « **Corsaire** », 1 ch./2 pers.
- Mobile home Louisiane « **Pacifique** », 2 ch./4 pers.
- Mobile home Louisiane « **Pacifique** », 3 ch./6 pers.

#### GAMME CONFORT :

- Mobile home O'hara « **O'phéa** » studio, 1 ch./2 pers.
- Mobile home O'hara « **O'phéa** » standard 2 ch./4 pers
- Mobile home O'hara « **O'phéa** » intégré 2 ch./4 pers
- Mobile home Willerby « **Cottage** » terrasse sol 2 ch./4/5 pers.

**MON VEHICULE : IMMATRICULATION : ..... MARQUE : ..... TYPE : ..... COULEUR : .....**

# ACOMPTE (cocher les cases correspondant à votre demande)

## Location mobile home

Acompte 130€/semaine de location ..... soit : 130€ x ..... Semaine(s) = ..... ,00 €  
Frais de réservation (non remboursable en cas d'annulation) ..... + 25,00 €  
**Assurance Annulation** ..... soit 2.7% x ..... € = + ..... ,... €  
2.7% du montant de la prestation totale du séjour hors frais de réservation et taxes de séjours, **appelez le camping pour le**

### calcul du montant exact de l'acompte avec assurance

(Exemple : 1 semaine du 16/07 au 23/07/16 Pacifique 2ch. 725€ x 2.70% soit assurance annulation= 19.57€

2 semaines du 12/06 au 26/06/16 Pacifique 2ch. avec location de TV (405€ x2) +25€ x2= 860€ x 2.70%, soit l'assurance annulation= 23.22€

**MONTANT TOTAL A VERSER = ..... €**

Chèque à l'ordre de Camping le Puits de l'Auture

CB VAD (vente à distance) (nous contacter)

Virement Bancaire effectué le ..... (IBAN : FR76 3000 4003 0100 0102 1969 206 – BIC : BNPAFRPPPOI)

## CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION DU CAMPING « LE Puits de L AUTURE »

### LA RESERVATION

La réservation ne devient effective qu'après accord du camping et réception de votre demande de réservation dûment complétée et signée. Votre confirmation de réservation vous sera envoyée par e-mail ou courrier après encaissement de votre acompte.

### LES FRAIS DE RESERVATIONS

Les frais de réservation de 25€, sont non remboursables et obligatoirement payables à la réservation.

### LE PAIEMENT DE L'ACOMPTE

L'acompte est de 130€ par semaine de location de mobil-home. Il devra être réglé avec les frais de réservation et l'assurance annulation (si souscrite) à la réservation. Nous vous rappelons que l'acompte vous engage sur la totalité de votre séjour.

### LE PAIEMENT DU SOLDE

#### SANS L' ASSURANCE ANNULATION

Le solde est à régler à l'arrivée.

#### AVEC L' ASSURANCE ANNULATION

Pour les clients ayant souscrit l'assurance annulation, le solde doit être **réglé sans rappel 30 jours avant la date d'arrivée prévue**

**Pour l'acompte comme pour le règlement du solde d'un séjour avec assurance annulation, nous n'acceptons ni l'envoi d'espèces ni de ANCV par courrier.**

### L'ANNULATION

#### SANS L' ASSURANCE ANNULATION

**En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'a pas été souscrite.** Les frais de réservation et l'acompte seront conservés au titre de frais d'annulation par le camping. Nous **vous recommandons vivement d'assurer votre séjour pour bénéficier du remboursement intégral des montants versés au camping.** Vous pouvez aussi contacter votre assurance personnelle.

#### AVEC L' ASSURANCE ANNULATION

Le camping ne perçoit aucune commission sur cette prestation.

La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable.

- En cas de sinistre (maladie, hospitalisation, vols, accidents, décès dans la famille...), vous devez aviser la compagnie dans les 5 jours qui suivent le sinistre.

- Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur le site internet <http://www.manquedesoleil.com>

\* L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré.

### OCCUPATION DES MOBIL-HOMES

En cas de retard dans l'occupation de votre réservation celle-ci sera conservée pendant une période de 24h. Passé ce délai et sans information de votre part concernant un éventuel retard, **la réservation sera annulée sans aucun remboursement.**

**Acceptation des mineurs non accompagnés de leurs parents, sous conditions exceptionnelles : contacter la réception avant votre séjour.**

**Une caution de 50€** vous sera demandée à votre arrivée pour couvrir les frais de ménage. Cette somme sera conservée si celui-ci n'est pas réalisé correctement.

Ne sont pas compris dans le tarif de base, la taxe de séjour, les draps et les serviettes, la location de télévision, etc.... Par contre sont mis à disposition gratuitement sur demande: lit bébé, chaise haute, rehausseur, ...

### HORAIRES

- **Les mobil-homes doivent être libérés à 10 heures, ménage réalisé et sont disponibles à partir de 15h.**

- Les états des lieux de départs ne peuvent se faire avant l'ouverture de la réception.

- La réception est ouverte:

- du 01/07 au 31/08 de 8h à 20h
- hors saison: de 9h à 12h30 de 14h30 à 19h

En cas de litige et après avoir saisi notre service clientèle, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de notre camping.

Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : CMAP, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS. tél 01 44 95 11 40  
[www.cmap.fr](http://www.cmap.fr) par mail [consommation@cmap.fr](mailto:consommation@cmap.fr)

**Pour toute réservation, contactez-nous au 05.46.23.20.31, pour vous faire confirmer les disponibilités.**

Je reconnais avoir demandé les disponibilités avant l'envoi de ma demande de réservation et pris connaissance des conditions de réservation et d'annulation et je les accepte.

A.....le.....

**Attention, pas de piscine sur le camping**

Signature :